

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1/01/2015 au 31/12/2015

ASSOCIATION PLANTE & CITE
Agrocampus Ouest, Centre d'Angers
I.N.H.P.
2, rue André Le Nôtre
49000 ANGERS

Numéro SIRET : 48870109500017

Code APE : 6311Z

COMPTE RENDU DE TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE
COMPTABLE

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association PLANTE ET CITE relatifs à l'exercice 2015 clos le 31 décembre 2015.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	1 023 208 €
- Produits d'exploitation	1 107 205 €
- Excédent.....	16 205 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à cette mission.

Fait à Angers, le 29 février 2016

ROSSIGNOL & ASSOCIES

Stéphane ROSSIGNOL

6, rue Rabelais 49000 Angers - contact@rossignol-associes.com
tel : +33 (0)2 41 88 82 31 - fax : +33 (0)2 41 86 71 75

SARL d'expertise comptable et de commissaires aux comptes au capital de 898 500 euros
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Pays de Loire et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Angers
R.C.S. d'Angers 524 313 681 - N° intra-communautaire : FR 16524313681

Association Plante & Cité

2 rue André Le Nôtre

49000 ANGERS

COMPTES ANNUELS

ROSSIGNOL & ASSOCIES

6, rue Rabelais

49000 ANGERS

02-41-88-82-31

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	815 245	615 699	199 545	217 108	17 563	8.09
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	17 746		17 746		17 746	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	23 702	23 702				
	Autres immobilisations corporelles	86 165	58 323	27 842	31 948	4 107	12.85
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				3 357	3 357	100.00
Total I		942 858	697 725	245 133	252 414	7 280	2.88
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	5 625		5 625		5 625	
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	123		123		123	
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	8 489		8 489	2 401	6 088	253.51
	Autres créances	553 128		553 128	611 516	58 388	9.55
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	196 459		196 459	98 058	98 401	100.35
	Charges constatées d'avance (3)	14 251		14 251	5 548	8 703	156.88
	Total III	778 075		778 075	717 523	60 552	8.44
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 720 933	697 725	1 023 208	969 937	53 271	5.49

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015 12		Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	300 386		261 135		39 251	15.03
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 205		39 251		23 046	58.71
	Autres fonds associatifs						
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecarts de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	155 101		263 380		108 279	41.11
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	Total I	471 692		563 766		92 074	16.33
	Comptes de liaison						
Total II							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	20 672		17 067		3 605	21.12
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III	20 672		17 067		3 605	21.12
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 185		1 185	100.00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 301		141 344		6 044	4.28
	Dettes fiscales et sociales	101 617		81 642		19 975	24.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 400		14 914		9 514	63.79
	Autres dettes	4 408		4 893		485	9.92
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	284 119		145 126		138 993	95.77
	Total IV	530 844		389 104		141 741	36.43
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 023 208		969 937		53 271	5.49

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

26 071
504 773

389 104

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/201512	Exercice N-1 31/12/201412	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	39 002	23 316	15 686	67.27
Production stockée	5 625		5 625	
Production immobilisée	47 938	41 010	6 928	16.89
Subventions d'exploitation	706 573	700 617	5 956	0.85
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	17 612	24 375	6 763	27.74
Collectes				
Cotisations	290 343	294 615	4 273	1.45
Autres produits	111	2 225	2 114	95.01
Total I	1 107 205	1 086 159	21 045	1.94
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	342 846	361 306	18 460	5.11
Impôts, taxes et versements assimilés	29 571	25 953	3 618	13.94
Salaires et traitements	462 286	437 110	25 176	5.76
Charges sociales	197 145	182 197	14 948	8.20
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	149 890	119 047	30 842	25.91
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	13 605	10 000	3 605	36.05
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	2	3 533	3 531	99.96
Total II	1 195 345	1 139 147	56 197	4.93
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	88 140	52 988	35 152	66.34
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs2 223

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs3 398

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	649	800	151-	18.88-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	649	800	151-	18.88-
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	649	800	151-	18.88-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	87 491-	52 188-	35 303-	67.65-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	103 636	92 190	11 446	12.42
Reprises sur provisions et transferts de charges	386		386	
Total VII	104 022	92 190	11 832	12.83
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	326		326	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		751	751-	100.00-
Total VIII	326	751	425-	56.60-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	103 696	91 439	12 257	13.40
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 211 875	1 179 149	32 726	2.78
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 195 670	1 139 898	55 773	4.89
Solde intermédiaire	16 205	39 251	23 046-	58.71-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	16 205	39 251	23 046-	58.71-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2015 dont le total est de 1 023 208 €uros et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 16 205 €uros ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (devenu Autorité des Normes Comptables) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et aux textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité d'activité,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément à l'application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat et frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et les durées d'utilisation suivantes :

- Plateforme informatique	3 ans
- Logiciels	3 ans
- Matériel d'expérimentation	3 ans
- Agencements et installations	4 à 5 ans
- Matériel informatique	3 à 4 ans
- Mobilier de bureau	3 à 5 ans

Subventions

Les subventions sont comptabilisées dès l'accord d'attribution. Les subventions affectées à l'acquisition de biens immobilisés sont inscrites en subventions d'investissement et rapportées aux résultats au même rythme que les biens qu'elles financent. Les subventions de fonctionnement ou d'équilibre sont portées en subventions d'exploitation de l'exercice.

Lorsque la convention vise à la fois des dépenses d'investissement et de fonctionnement, la subvention est enregistrée en subvention d'investissement et/ou en subvention d'exploitation selon la nature des dépenses financées.

Le montant définitif des subventions accordées n'est acquis que lorsque l'Association a transmis à l'organisme financeur le rapport final et les justificatifs des dépenses engagées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Les subventions d'exploitation attribuées au cours de l'exercice 2015 mais affectées à des opérations non terminées ou non réalisées à la clôture sont portées au compte "Produits constatés d'avance".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements et indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ont donné lieu à comptabilisation d'une provision inscrite au bilan en « provisions pour risques et charges ».

Ces engagements ont été calculés pour le personnel présent à la clôture de l'exercice, en fonction de la convention collective des bureaux d'études techniques.

Informations complémentaires

Rémunérations des trois plus hauts cadres salariés et bénévoles

Le montant des rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres salariés et bénévoles s'est élevé à 111 017 € pour l'exercice 2015.

Révision des plans d'amortissement

La refonte de l'outil informatique « Végébase » rendra inopérant au cours de l'année 2016 les versions actuellement utilisées. Conformément aux règles comptables, cette modification d'utilisation entraîne la révision prospective des plans d'amortissement des immobilisations incorporelles concernées. A la clôture de l'exercice 2015, la révision a pour conséquence une dotation complémentaire de 17 168 €.

Parallèlement, les subventions d'investissement rapportées aux résultats ont été actualisées pour tenir compte de cette révision des plans d'amortissement. Il en résulte un complément de subventions rapportées aux résultats de l'année 2015 d'un montant de 15 633 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	696 019		136 972
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 702		
Installations générales agencements aménagements divers	3 977		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 934		9 320
TOTAL	101 613		9 320
Prêts, autres immobilisations financières	3 357		
TOTAL	3 357		
TOTAL GENERAL	800 989		146 292

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			832 991	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 702	
Installations générales agencements aménagements divers			3 977	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 066	82 188	
TOTAL		1 066	109 867	
Prêts, autres immobilisations financières		3 357		
TOTAL		3 357		
TOTAL GENERAL		4 423	942 858	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	478 910	136 789		615 699
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 702			23 702
Installations générales agencements aménagements divers	333	995		1 328
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 630	12 106	740	56 995
TOTAL	69 665	13 101	740	82 025
TOTAL GENERAL	548 575	149 890	740	697 725

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	136 789				
Instal.générales agenc.aménag.divers	995				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 106				
TOTAL	13 101				
TOTAL GENERAL	149 890				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	261 135		39 251		300 386
RESULTAT DE L'EXERCICE	39 251	39 251	16 205	0	16 205
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	263 380		4 643	103 636	155 101
Provisions réglementées					
TOTAL I	563 766	39 251	50 813	103 637	471 692

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	17 067	13 605		10 000	20 672
TOTAL	17 067	13 605		10 000	20 672
TOTAL GENERAL	17 067	13 605		10 000	20 672
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 605	10 000		

Les subventions font éventuellement l'objet, postérieurement à leur attribution, de rectifications pour divers motifs, par les financeurs. Afin de respecter le principe de prudence, l'Association a doté une provision complémentaire d'un montant de 10 000 € afin de tenir compte du risque de reversement d'une quote-part de subventions antérieurement attribuées et utilisées. La provision antérieure d'un montant de 10 000 €, devenue sans objet, a été rapportée au résultat de l'exercice. Les autres provisions pour charges correspondent à hauteur de 9 472 € à la provision pour indemnité de fin de carrière.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 489	8 489	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 582	7 582	
Divers état et autres collectivités publiques	545 456	545 456	
Débiteurs divers	90	90	
Charges constatées d'avance	14 251	14 251	
TOTAL	575 868	575 868	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	135 301	135 301		
Personnel et comptes rattachés	33 810	33 810		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 889	59 889		
Autres impôts taxes et assimilés	7 918	7 918		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 400	5 400		
Autres dettes	4 408	4 408		
Produits constatés d'avance	284 119	258 047	26 072	
TOTAL	530 844	504 772	26 072	

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
Ministère Egalité territ	45 142		40 810	40 810	
Valhor expérimentation	44 969		34 288	34 288	
Valhor Agriculture urbai	39 655		39 655	39 655	
Valhor Savebuxus	52 493		51 660	51 660	
Valhor Végébase	19 085		19 085	19 085	
Onéma Echange Ecophyto	199 778		180 809	180 809	
Onéma passage zéro phyto	51 051		728	51 051	50 323
Onéma Ecophyto ZNA	112 095			112 095	112 095
Onéma label terre saine	9 679		9 679	9 679	
ANR (CNRS) Jassur	16 990	13 642	13 642		
ANR (CNRS) Ecoville	36 416	36 016	1 001		35 015
ADEME projet Siterre	34 723	18 069	18 069		
Fédération Cons. Botaniq	7 615		6 236	6 236	
Fondation de France	4 758	4 758	4 758		
GRDF	50 000		50 000	50 000	
Région PDL Urbio	57 617	57 086	461		56 625
Région PDL Greenprotect	24 900	13 574	693		12 881
Région Aquitaine	5 000		5 000	5 000	
TOTAL	811 966	143 145	476 574	600 368	266 939

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	545 456
Disponibilités	34
Total	545 490

Les produits à recevoir enregistrés en « autres créances » correspondent au solde des subventions attribuées et non encore versées. Les subventions à recevoir s'élèvent à 76 898 € (104 029 € au 31/12/2014) pour les subventions d'investissement, et à 468 558 € (493 311 € au 31/12/2014) pour les subventions d'exploitation.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 185
Dettes fiscales et sociales	54 505
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 400
Total	114 090

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 251
Total	14 251
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	284 119
Total	284 119

Les produits constatés d'avance correspondent à hauteur de 266 940 € aux subventions attribuées au cours de l'exercice 2015 mais affectées à des opérations non terminées ou non réalisées à la clôture de l'exercice. Le montant des subventions figurant à ce poste s'élevait à 143 146 € au 31 décembre 2014.

Subventions d'équipement

Le montant des subventions d'investissement affectées au cours de l'exercice 2015 s'élève à 97839€ et se détaille comme suit :

- Fonctionnalités « Sev indic » financées par le Conseil Régional des Pays de la Loire (8 873 €)
 - Fonctionnalités « Végébase » financées par Valhor (23 330 €) et le Conseil Régional des Pays de la Loire (25 998 €),
 - Fonctionnalités du site « Terre saine » financées par Onema : 6 334 €,
 - Refonte du site internet de l'Association financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire : 28702 €,
 - Matériels informatiques par Valhor (693 €) et le Conseil Régional des Pays de la Loire (3 910 €),
- Les investissements de l'année 2015 avaient fait l'objet, au cours de l'exercice précédent, de l'attribution d'une subvention par le Conseil Régional des Pays de la Loire pour un montant de 102 483 €

Le montant des subventions d'investissement rapporté au résultat de l'exercice s'élève à 103 635 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 461 € et relève intégralement du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite sont déterminés en appliquant une méthode actuarielle. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,92 %,
- Taux d'évolution des salaires : 1,00 %,
- Taux de rotation du personnel : de 2 % à 5 % selon la catégorie de personnel,
- Taux de charges sociales : 49,29 %,
- Table de mortalité : INSEE 2008-2010 actualisée,
- Age de départ à la retraite retenu : 62 ans.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Quote part subvention à résultat	1 03 636	
- Indemnité assurance vol matériel	386	
Total	104 022	
Charges exceptionnelles		
- Valeur nette comptable matériel volé	326	
Total	326	

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement formations	3 500
Remboursement frais déplacements	2 730
Remboursement frais envois publications	543
Remboursement frais mise à disposition salles	690
Remboursement frais Végépolys	149
Total	7 612

ASSOCIATION PLANTE ET CITE

Association Loi 1901

26 Rue Jean Dixmeras

49066 ANGERS CEDEX 1

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

ASSOCIATION PLANTE ET CITE

Association Loi 1901

**26 Rue Jean Dixmeras
49066 ANGERS CEDEX 1**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 02 décembre 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION PLANTE ET CITE
tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et le traitement des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Angers, le 4 mars 2016

SAS SOREX
Commissaire aux Comptes



Bruno **BIOTEAU**
Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social